



*République Française - Département de l'Essonne*

## *COMMUNE DE TIGERY*

### **PLAN LOCAL D'URBANISME**

#### **OPERATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION**

#### **MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4**

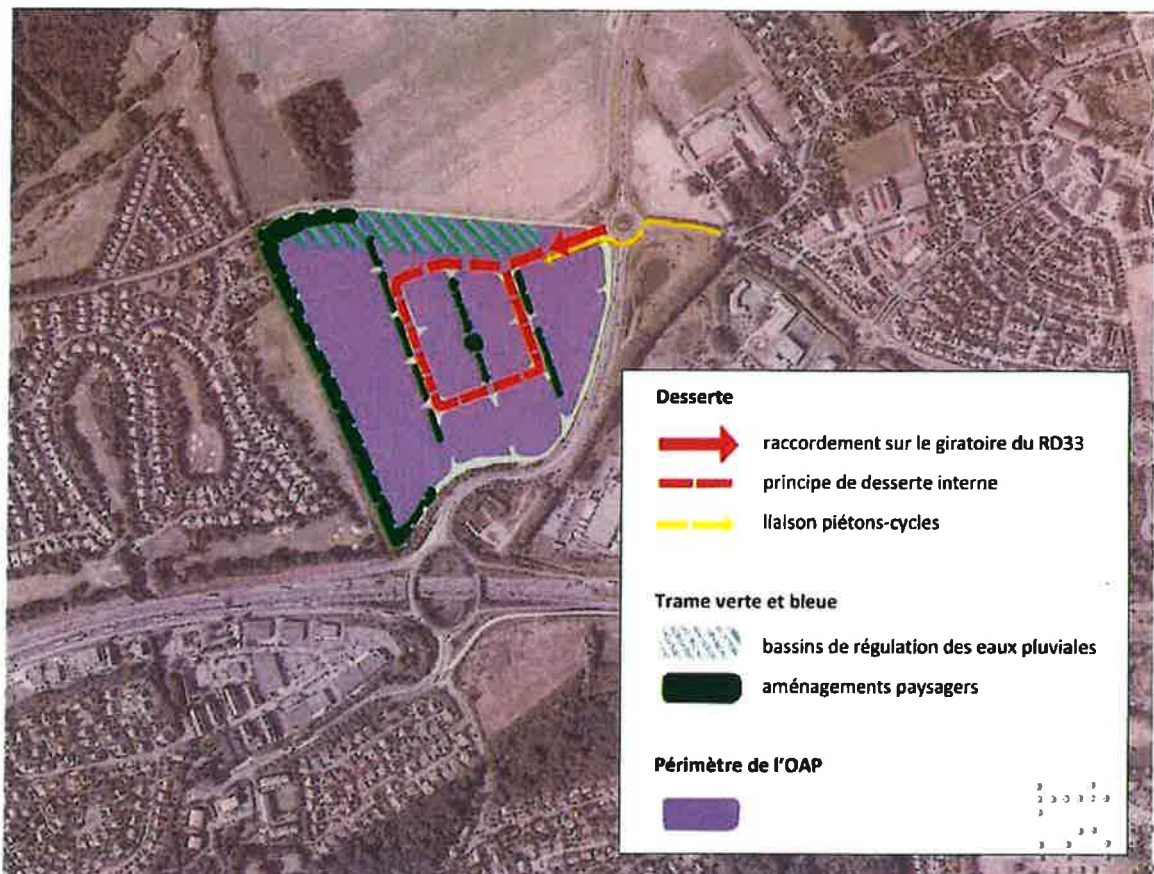
PLU approuvé le	Modifié le	Révisé le
26/05/2003	07/06/2004, 29/05/2006, 15/12/2008, 14/09/2011, 28/09/2016, 27/11/2017 14/11/2018	28/02/2013

Vu pour être annexé à la délibération portant approbation  
de la modification simplifiée n° 4  
en date du 14 novembre 2019

Le Maire,

  
  
Germain DURONT

## OAP du Gravois Sud



Le secteur du Gravois vise l'accueil d'activités économiques diversifiées de manière à conforter le développement économique sur la commune et contribuer à la création d'emplois.

Le secteur pourrait accueillir également quelques installations ou équipements d'intérêt collectif.

L'aménagement de ce secteur et la conception des nouvelles constructions devront répondre aux principes de développement durable et d'écoconstruction (aménagement paysagé, gestion de l'eau, orientation des bâtiments...)



---

## Commune de Tigery

---



### 4. Orientations d'Aménagement et de Programmation

PLU révisé approuvé par délibération du Conseil Municipal  
en date du 28 février 2013



## Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les secteurs présentant un potentiel d'évolution urbaine important font l'objet d'une attention qui justifie la création d'orientations d'aménagement et de programmation. Pour le cas de Tigery, ces orientations d'aménagement et de programmation concernent 3 secteurs :

- Un secteur non aménagé aujourd'hui destiné à être urbanisé (OAP ZAC du Plessis-Saucourt)
- Un secteur compris dans le centre bourg (OAP Ferme du Plessis-Saucourt)
- L'ensemble du territoire communal (OAP Transport)

La définition des secteurs d'orientations d'aménagement et de programmation s'inscrit autour d'un objectif commun, celui de conforter le cœur de bourg et développer la commune pour arriver à près de 5 000 habitants à l'horizon 2027.

L'évolution des secteurs identifiés doit donc se faire dans le cadre d'un développement d'ensemble cohérent et maîtrisé pour répondre aux objectifs de croissance démographique. Ce développement intègre les besoins en logements mais également les besoins en nouveaux équipements, nouvelles activités et nouveaux modes de transport induits par l'arrivée de nouveaux habitants.

C'est pourquoi le secteur de la ZAC du Plessis-Saucourt sera ouvert à l'urbanisation et destiné à l'accueil de logements et d'activités économiques. Le secteur de la Ferme du Plessis-Saucourt accueillera des équipements et confortera le cœur de bourg en reliant le centre ancien à la ZAC du Plessis-Saucourt. Enfin l'OAP Transport, qui aura valeur de PLD, fixe des objectifs de développement de modes de transport alternatif à la voiture de manière cohérente sur l'ensemble du territoire communal.

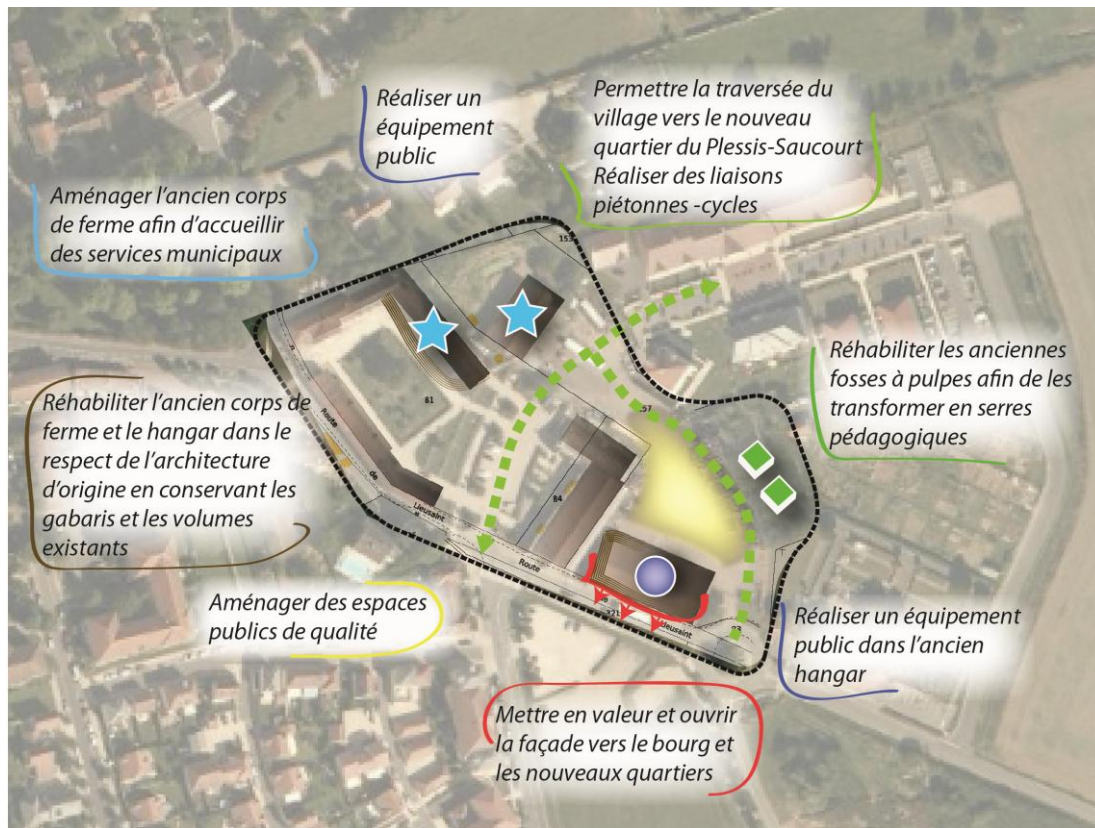
## OAP ZAC du Plessis-Saucourt



Le projet d'aménagement vise à diversifier l'offre de logements et d'emplois présente sur le territoire, dans le but de développer la commune et de conforter son centre bourg (animation urbaine, commerces, services...).

L'aménagement du quartier et la conception des nouvelles constructions devront répondre aux principes de développement durable et d'écoconstruction (aménagement paysagé, gestion de l'eau, orientation des bâtiments...).

## OAP Ferme du Plessis-Saucourt

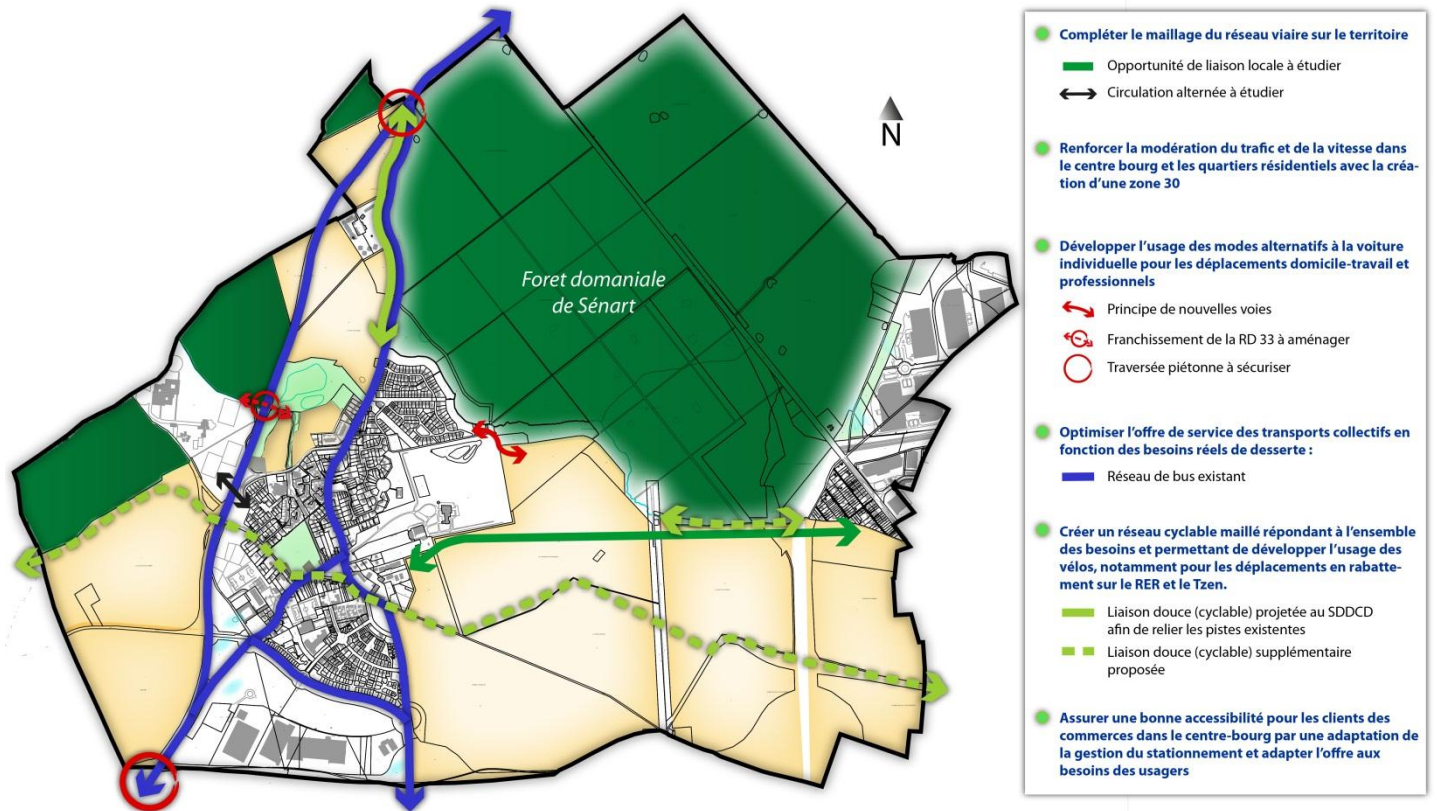


La Ferme du Plessis-Saucourt est un ensemble urbain remarquable, témoin de l'activité rurale de Tigery.

Le projet a pour objectif de poursuivre les actions de mise en valeur (réhabilitation du bâti ancien, aménagement des espaces publics...) engagées par la ville et le SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle) de Sénart en Essonne et de conforter l'offre en équipements.

## OAP Transports

Cette orientation porte sur la programmation thématique concernant les transports et les déplacements.



Elle a valeur de PLD (Plan Local de Déplacement) à l'échelle communale et fixe ainsi des objectifs ciblés en matière d'aménagement du réseau viaire, de réduction du trafic de transit, de développement de circulations douces (piétons, vélos)...